INSCRIPTIONS

à l'école primaire



Votre enfant est né(e) en 2019 et sera inscrit en petite section en 2022/2023,

Vous êtes nouveaux sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école,

L'inscription administrative se fait en 2 étapes :

1-A l'espace bulle de vie: du lundi 31 janvier au vendredi 11 mars, <u>sur</u> rendez-vous pris par mail : <u>periscolaire@lachapelledeguinchay.fr</u>

Lors de cette inscription, vous devrez fournir <u>les pièces suivantes</u> : livret de famille (photocopie père/mère/enfant), attestation de domicile (photocopie facture EDF,...)

<u>2-A l'école</u> : sur rendez-vous uniquement. (<u>présence de l'enfant</u> <u>obligatoire</u>)

Vous devrez apporter le carnet de santé pour les vaccins ainsi que les documents complétés donnés par Madame GUERITAINE

Merci d'appeler le 03 85 36 70 32 ou 03 85 36 77 26 ou 06 59 36 97 55

La directrice, Hélène TRINCAT